



Sandrans

Bulletin municipal janvier 2012

Bonne Année



Au cœur de la Dombes



Éditorial

L'année 2011 s'achève ! Pour beaucoup d'entre nous c'est une période idyllique, les fêtes se passent en famille ou entre amis ; mais aussi bénéfiques soient-elles, cela réveille le souvenir des êtres aimés disparus et accentue la solitude de ceux qui se retrouvent seul, à nous de les soutenir et de les aider.

L'inauguration de votre nouvelle Mairie, le 14 octobre 2011 par Monsieur le sous-préfet Dominique LEPIDI, Monsieur Michel VOISIN notre Député, Monsieur Rachel MAZUIR notre Sénateur, Président du conseil général, Madame Christine GONNU vice-présidente du conseil général, Monsieur Yves CLAYETTE notre conseiller régional et bien d'autres personnalités, s'est bien déroulée et de l'avis de tous a été une belle réussite.

Ce bâtiment BBC permet de vous recevoir dans de meilleures conditions d'accessibilité, de confort et de discrétion.

L'étude sur les travaux de la station de lagunage se poursuit, Monsieur Eric SCHNEIDER vous en parlera dans ce bulletin.

Le camping a bien démarré malgré une ouverture tardive. Nous souhaitons bonne chance et tous nos vœux de réussite à Monsieur et Madame COTLEUR pour l'an 2012.

La première phase de la pose de la fibre optique est terminée, une bonne partie de la commune est reliée. Bien sûr nous attendons la seconde phase afin que nous soyons tous connectés au très haut débit.

Que nous réserve 2012 ? Sans être devin ni grand clerc, nous devons nous attendre, compte-tenu des événements en cours au niveau européen et mondial, à des difficultés budgétaires de l'état ce qui pourrait engendrer une stagnation, voire des réductions des dotations et des subventions aux communes.

Bien que notre commune ne possède pas d'emprunts toxiques, grâce à la bonne gestion des équipes précédentes et de la nôtre, il nous faudra être attentif à nos dépenses afin de pouvoir poursuivre nos projets de réhabilitation de l'école, de la salle des fêtes et de la station de lagunage.

La modification du POS se poursuit, avec ses lenteurs administratives, nous avons reçu un préavis du SCOT, de la DDT et du cabinet du Préfet. Nous allons en débattre courant janvier lors d'un conseil municipal pour poursuivre ou passer en PLU.

La rénovation de l'ancien lavoir est abandonnée pour l'instant compte tenu des frais que cela engendrerait.

Deux cabinets d'architecte doivent nous soumettre des projets pour la réhabilitation de l'école, de la salle des fêtes et éventuellement nous proposer des bâtiments neufs sur la propriété HYVERNAT. Messieurs Didier et Denis FONTAINE sont chargés de l'instruction du dossier sous la direction de Monsieur Bernard DELHOME.

Bien entendu tout cela ne se fera qu'en fonction de nos moyens et des subventions possibles.

Afin de parfaire ce dossier nous avons demandé une estimation de l'ensemble de notre patrimoine foncier.

Cette année sera un tournant pour la collecte des ordures ménagères et bouleversera nos habitudes. Cela va être difficile pour le particulier mais encore plus pour les agriculteurs, les commerçants, les artisans et aussi les collectivités locales, mais hélas nous n'avons guère le choix, à nous de nous adapter. En effet, compte-tenu des tonnages de plus en plus importants, des coûts de plus en plus élevés de ramassage et d'enfouissement, il était important d'anticiper le tri de nos déchets afin de ne pas subir des hausses.

Pour nous habituer à ce nouveau mode de collecte, 2012 sera une année test, à nous de nous discipliner et de présenter nos doléances s'il y a lieu pour améliorer le système.

Bonne année à vous tous, que l'an 2012 vous apporte, santé, joie, bonheur et la réalisation de vos désirs.

Bernard OLLAGNIER
Maire de Sandrans

La mairie à votre service

Horaire de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- le mardi de 16h à 19h
- le jeudi de 9h à 12h
- le samedi de 9h à 11 h30

L'accueil téléphonique est assuré aux mêmes permanences que ci-dessus au 04 74 24 52 20

Rencontre avec les élus

Monsieur le maire, Bernard Ollagnier, assure une permanence tous les mardis soir de 17h00 à 19h00.

Une permanence est assurée par Madame et Messieurs les adjoints tous les samedis de 09h30 à 11h30

Monsieur le maire et les adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous au 04 74 24 52 20

Nouveaux habitants

Les personnes récemment installées dans la commune sont invitées à se faire connaître à la mairie.

C'est l'occasion de demander son inscription sur les listes électorales, qui doit avoir lieu avant le 31 décembre pour l'année suivante.

Recensement

Le recensement est obligatoire pour les jeunes hommes et les jeunes filles.

Il s'effectue à la mairie du domicile, dans le mois d'anniversaire de leurs 16 ans.

Seules les personnes qui se sont présentées auprès de la mairie seront recensées.

Élections

Élections présidentielles 2012, les 22 avril et 06 mai 2012.

Élections législatives 2012 les 10 et 17 juin 2012.

Bureau de vote à la Salle des Fêtes de Sandrans.

Location de la salle des fêtes

Tarifs 2012

Tout compris vaisselle et mobilier
Location d'une journée :

190 € : habitants de la commune

280 € : extérieurs

Journée supplémentaire :

90 € : habitants de la commune

130 € : extérieurs

Les associations de la commune peuvent retenir gratuitement la salle pour une réunion en semaine, et une fois par an le week-end sur demande pour une manifestation.

S'adresser en mairie pour tout renseignement

Etat civil 2011

Naissances

28 janvier : Sarah Christiane Nicole MOLARD

30 mars : Agnès Marie MICHELIN
19 avril : Liza CALAMARTE

17 mai : Lucas Jean-Marie MORELLET-THEOLAIRE

02 août : Eléonore Jeanne Thérèse CHARVERIAT

05 octobre : Chloé Marie Marinette ARNAUD

28 octobre : Noé CHARTON MORELLET

Mariages :

02 juillet : Chantal SIGWALT
Bernard Henri JOSSERMOZ

Décès :

23 janvier : Yvonne Marguerite PACOUD

11 avril : Raymond Roger DOREMUS

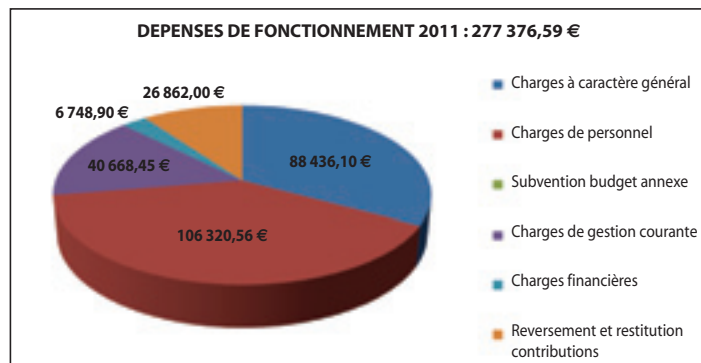
13 juin : Henri Michel JOSSERAND

Des nouvelles de la commune

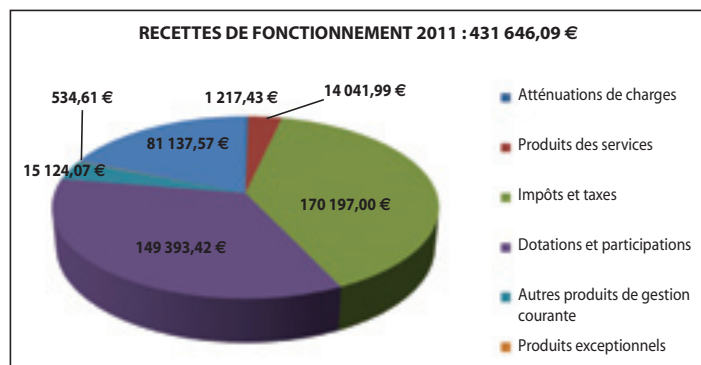
Commission Finances

RESULTAT COMMUNE 2011

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2011 : 277 376,59 €

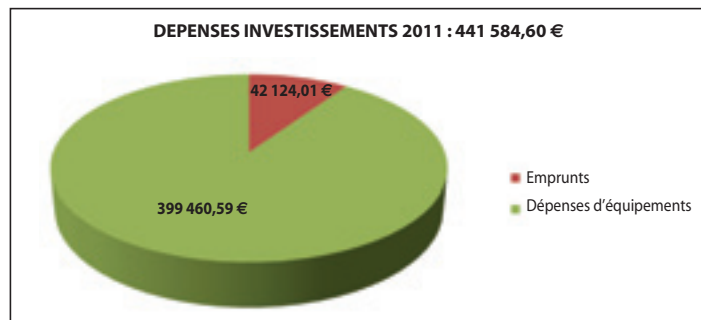


RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2011 : 431 646,09 €

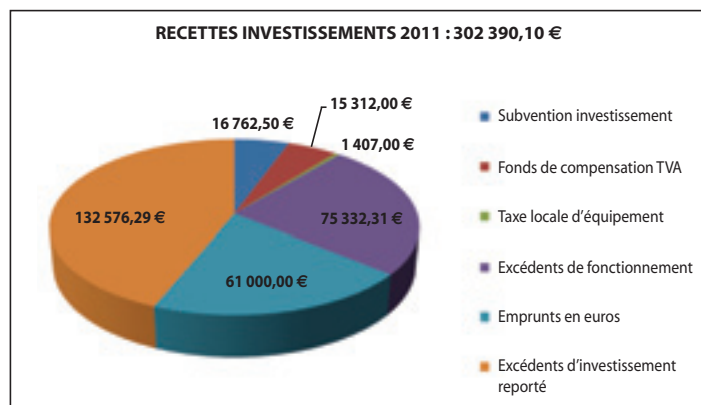


Excédent de fonctionnement : 154 269,50 €

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2011 : 441 584,60 €



RECETTES INVESTISSEMENTS 2011 : 302 390,10 €



Déficit d'investissement : - 139 194,50 €

Reste à réaliser en recettes d'investissement projet nouvelle mairie :
solde subvention 51 112,50 € + FCTVA d'environ 50 000,00 €
Déficit d'investissement compensé par le bénéfice de fonctionnement.

Commission Travaux-Voirie-Cimetière

2011 : dans la continuité de 2010

De nombreux travaux programmés ont été réalisés.
Eaux usées des sanitaires écoles refait à neuf et branché à l'égout.

Aménagement sécurité

Les panneaux de limitations, vitesse, tonnage et stationnement ont été installés.



Voirie

- Chemin Quincieux : 750 mètres linéaires et Maréchal 450 mètres linéaires enduits d'un revêtement bicouche. Ces travaux rendront ces routes plus étanches et prolongeront leur durée de vie.
- Chemin Giroud : 530 mètres linéaires refaits à neuf. Vu l'état très préoccupant de cette route, la décision de poser un tapis d'enrobé a été retenue.
- Chemin du Tremblay : une partie de la route menant à la ferme était très endommagée, réglage en concassé plus une bicouche ont été réalisés.



Point à tant

Réalisé sur les secteurs retenus :

- Accès lotissement Pré Chapon
 - La rue menant au lotissement et longeant la nouvelle Mairie ont été enrobé avec pose de bordures et matérialisation de passages piétons
- Tous ces travaux sont terminés.

Travaux

- Démolition des WC publics : devenus insalubres et masquant la vue nord de l'église, les WC ont été déconstruit et remplacé par de la pelouse.
- Place de l'église : une réflexion est menée concernant le stationnement devant les marches de l'église et sur la réorganisation du parking.



Elagage

Nous continuons le tour de la commune : sont prévus les Poype, Audumont, Quincieux, les Viannières et Laye.

Services techniques

L'achat d'un Karcher thermique haute pression et d'un compresseur de 200 litres permettra à notre employé de réaliser de nombreux travaux dans de bien meilleures conditions.



Cimetière

Sont à l'étude :

- Un columbarium
- Des devis seront demandés aux Pompes funèbres pour relever des sépultures abandonnées et non reprises.

Des nouvelles de la commune

Commission Urbanisme

La nouvelle mairie livrée fin juillet 2011 a été inaugurée le 14 octobre dernier en présence de plusieurs personnalités du département :

- Monsieur le sous-préfet Dominique LEPIDI,
- Monsieur Rachel MAZUIR Sénateur et Président du Conseil Général,
- Monsieur Michel VOISIN Député,
- Madame Christine GONNU Vice-Présidente du Conseil Général et Vice-Présidente de la Communauté de Commune Chatillon-Centre
- Monsieur Yves CLAYETTE, Conseiller régional



Ces locaux vont nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions aussi bien pour les usagers que pour le personnel administratif de la mairie.



Cette construction aura coûté 266 062 HT dont 67 875 d'aides et de subventions.

Commission Animations/Associations

Chaque année nous nous réunissons avec les associations de la commune pour faire le point sur leurs différentes demandes. Nous leur expliquons les démarches à faire pour réserver les salles de la commune pour leurs réunions ou manifestations. Nous élaborons avec eux un calendrier des fêtes ou figure toutes leurs manifestations, que vous trouverez dans ce bulletin.

Le traditionnel feu d'artifice tiré le Samedi 20 Août, a rencontré un vif succès. Nous tenons à remercier les gérants du camping pour l'animation qui a suivi ce feu d'artifice.

Commission Ecole

Nous avons fait faire un diagnostic pour l'accessibilité des personnes handicapées dans les lieux publics, qui était obligatoire pour la mise en conformité des bâtiments publics pour 2015. Suite à celui-ci, la commission travaille sur les projets concernant l'école, la cantine, la garderie et la salle des fêtes.

Pendant les vacances de Juillet/Août, nous avons fait changer la porte de la cantine/garderie.

Par un manque d'effectifs, nous avons eu une fermeture de classe sur Sandrans pour la rentrée 2011/2012.

Suite à une demande des parents au conseil d'école en Juin, nous avons, à la rentrée, installé à côté de l'abri bus un « râtelier à vélo », pour que les enfants, parents ou promeneurs venant en vélo dans notre village ou à l'école puissent en bénéficier. Nous préconisons aux personnes de mettre un cadenas pour éviter les vols.



Pendant les vacances de la Toussaint nous avons changé les barrières grises qui étaient placées devant l'école par des barrières fixes (que l'on peut enlever si besoin), pour une meilleure sécurité pour les enfants et parents.

En fin d'année, l'insonorisation de la salle de cantine/garderie a été réalisée pour un meilleur confort pour tous.

Commission Fleurissement

« Fleurir son village est un geste citoyen »

Un grand merci à toute l'équipe de jardiniers bénévoles ainsi qu'à notre employé municipal Monsieur Patick Palisse qui ont œuvré dans une ambiance chaleureuse pour égayer notre village et offrir un cadre chaleureux à ses habitants et visiteurs.

L'équipe s'est réunie :

- En hiver et à l'automne pour choisir les différentes variétés de fleurs et plantes et déterminer les lieux à fleurir.
- Au printemps et à l'automne, pour les plantations (près de 3 000 plants).

Félicitations aux jeunes « mains vertes » de l'école de Sandrans qui, comme chaque année participent au fleurissement de leur école et qui pour la deuxième année consécutive ont été inscrit au palmarès « Graines de l'Ain », récompense attribuée par le comité départemental du fleurissement.

Commission Environnement

Le projet de réhabilitation et mise aux normes de la lagune poursuit son cours. L'analyse des boues de la lagune établit que ces dernières sont conformes pour être éliminées dans la filière « épandage ». La mesure des eaux parasites laisse supposer des infiltrations très importantes au niveau des réseaux essentiellement sur le réseau séparatif. Un contrôle caméra s'avère nécessaire. Ce dernier n'a pu être réalisé, comme prévu à l'automne 2011, du fait d'un niveau trop bas des différentes nappes. Cette étude sera réalisée courant janvier 2012.

Suite à ces différentes études, notre maître d'œuvre, la société Arpège, nous présentera un projet technique dimensionné sur le premier semestre 2012 qui sera soumis pour avis consultatif au SATESE (organisme public du Conseil Général spécialisé dans l'épuration et le suivi des eaux) et à la Police de l'Eau. La municipalité pourra, alors, lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux et finaliser le financement de l'ensemble des travaux. Les travaux devront s'effectuer sur 2013.

Les maisons isolées ne pouvant être raccordées au réseau d'assainissement collectif doivent s'équiper d'une installation d'assainissement non collectif. La communauté de communes Châtillon centre a pris une compétence en matière de contrôle, de mise en conformité et de réhabilitation pour ce type d'installation. Un conseiller technique peut vous apporter conseils et soutiens.

Contact : Julien Trémeaud - Tél. 04 74 55 30 62

La vie de la commune

Le comité des fêtes de Sandrans

Le fonctionnement du Comité des Fêtes de Sandrans risque d'être fragilisé cette année 2012. En effet, un ou deux membres sont susceptible de quitter notre village, et par ce fait le Comité. Certaines manifestations, que vous êtes nombreux à apprécier, seront peut-être annulées par manque de bénévoles. Il est certain que les manifestations que nous réaliserons en partenariat avec le Sou des Ecoles continueront.

Espérant avoir éveillé un intérêt en vous, je suis à votre disposition pour vous donner tout renseignement complémentaire.

Je vous rappelle la date de notre Assemblée Générale qui aura lieu le Vendredi 23 Mars 2012 à 20h00. Nous avons également distribué des Colis de Noël aux personnes âgées qui n'ont pas pu participer au repas du CCAS. Sans oublier l'achat d'illuminations pour notre nouvelle mairie pour un moment de 903,41 Euros.

Je terminerai par des remerciements, tout d'abord à l'équipe dynamique du Sou des Ecoles, car sans elle, deux de nos manifestations n'auraient pas lieu. Ensuite à Mr et Mme Roux, sans qui les tartes n'auraient pas la même saveur (utilisation de leur four à pain).

Et enfin pour terminer, à la Mairie de Sandrans, qui est toujours à l'écoute de nos besoins : mise à disposition d'une nouvelle salle de réunion, de prêt de matériel....

Toute l'équipe du Comité des Fêtes se joint à moi pour vous souhaiter une très Bonne Année 2012.

L'école

En 2010-2011, l'école a accueilli 60 enfants répartis en trois classes : 21 petits-moyens avec Carole Fanget et Nadine Bidart ATSEM, 21 moyens-grands avec Dominique Chaudy et Béatrice Fillardet ATSEM et 18 CP-CE1 avec Isabelle Veyrand.

Pendant cette année scolaire, les enfants ont pu participer à la vie du village en décorant le sapin de Noël de la place avec Monsieur Palisse, en fabriquant des cartes pour le menu du CCAS, en aidant au fleurissement de l'école. Ils ont pu bénéficier de deux intervenants financés par la communauté de communes : Gilles Basquin tout au long de l'année en musique et Ophélie Lamazouère pour trois interventions sur le tri des déchets.

Grâce au Sou des écoles, les enfants ont aussi pu effectuer des sorties : visite du musée traditions et vie de Châtillon et réalisation de gaudes et découverte de la ferme des Planons pour les maternelles, visite du musée du Revermont avec sa vieille école et son jardin potager et rencontres sportives pour les CP-CE1.

L'année scolaire s'est terminée par la traditionnelle fête de fin d'année où petits et grands ont pu se retrouver à Relevant.

Et également par l'annonce d'une fermeture de classe à Sandrans avec le départ de Isabelle Veyrand à Relevant auprès des CE1-CE2

Le sou des écoles

Le Sou des écoles laïques du regroupement pédagogique de Relevant et Sandrans organise de nombreuses manifestations qui ont pour objectif de participer au financement des projets pédagogiques des deux écoles telles que sorties scolaires, activités sportives, classe découverte, etc....

Ces événements permettent aussi d'animer les villages comme le carnaval dans Sandrans proposé à tous les habitants des deux communes. En outre, le loto, la soirée choucroute, les ventes de tarte et de fleurs permettent aux résidents de tous âges de participer. D'autres rendez-vous, comme la chasse aux œufs, la kermesse, sont quant à eux exclusivement réservés aux élèves.

Les ressources financières de l'association s'appuient sur les cotisations des familles, les subventions des mairies, et les bénéfices générés par les manifestations.

C'est toujours dans une ambiance sympathique que le groupe se réunit une fois par mois environ pour planifier et organiser les différents rendez-vous. Bien entendu, toute personne désireuse de nous rejoindre sera la bienvenue !



Pour 2011 / 2012, l'équipe s'est étoffée et c'est à 10 que nous œuvrons pour nos / vos enfants :

Le bureau pour l'année scolaire 2011 / 2012 :

Anne-Hélène MOUGEL	: Présidente
Karine LOUVET	: Trésorière
Sandra GARACCI	: Secrétaire
Sandrine NERGOUX	: Vice-présidente
Fabrice THOMASSON	: Membre actif
Aline LEGAY	: Trésorière adjointe
Emilie THEOLAIRE	: Secrétaire adjointe
Sandra FONTAINE	: Membre actif
Denis FONTAINE	: Membre actif
Laëtitia PRETTO	: Membre actif

Le Sou des Ecoles adresse ses remerciements aux parents, enseignants, commerçants, aux associations partenaires et aux municipalités pour leurs soutiens et encouragements.

Restauration scolaire du RPI Relevant-Sandrans

La cantine scolaire Relevant-Sandrans se porte bien et permet d'assurer quotidiennement une restauration de qualité à nos enfants : cette année 9 996 repas ont été servis sur les deux sites !

La gestion de la cantine repose sur l'investissement de parents d'élèves bénévoles, les repas sont servis par la société RPC Traiteur qui nous livre en liaison froide. Les enfants sont encadrés par un personnel bienveillant lors des repas.

Depuis le 23/11/2011, le bureau de l'association a été renouvelé et deux parents de Sandrans Mme Blanc, en qualité de secrétaire, et M. Jossiermoz, en qualité de Vice-président nous permettent un contact plus régulier avec les usagers de cette commune.

Les membres de l'association soutenus par les municipalités font preuve d'initiatives et de dynamisme pour améliorer les conditions d'accueil des enfants de Sandrans et de Relevant.

Le bureau, invite tous les parents soucieux de la qualité des repas servis (nous savons qu'ils sont nombreux) à nous rejoindre ou /et à participer aux assemblées générales qui se tiennent en octobre de chaque année.

La vie de la commune

► Association Périscolaire de Sandrans et de Relevant

Les enfants de nos écoles du RPI Relevant –Sandrans ont la chance de bénéficier d'un service de garderie périscolaire le matin avant la classe, de 7h15 à 8h45 et le soir de 16h15 à 18h15.

La périscolaire est gérée par des parents bénévoles. Cette rentrée 2011 est marquée par une baisse de la fréquentation de 44 à 29 enfants, peut-être un effet rebond de la fermeture de classe à Sandrans ?

Les subventions accordées par les deux municipalités permettent un bilan positif mais l'augmentation de la cotisation est inévitable et passe à 15€ par famille. L'heure d'accueil passera de 2,20 € à 2,40 € également. Le bureau n'étant constitué que de 3 parents bénévoles, l'organisation de manifestations est compliquée. La tombola proposée fin 2010 ayant eu un succès mitigé, aucune action n'est reconduite cette année.

Le manque de bénévoles met en péril l'association et la présidente, Mme Mallet, a annoncé son intention de quitter l'association l'an prochain. Toute personne souhaitant apporter son aide à la vie associative est donc la bienvenue pour renforcer l'équipe actuelle.



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme MALLET au 06 30 53 15 21



► Club Loisirs et Rencontres

Comme les années précédentes, nos activités ont repris le 8 Septembre au presbytère, puis le 20 Octobre dans une salle de la mairie. Une pièce agréable, très claire et bien chauffée. Aujourd'hui nous sommes 29 adhérents, un nombre stationnaire. Nous jouons aux cartes, triominos et scrabble tous les quinze jours, le jeudi. Une semaine sur deux, le mardi, un groupe d'adhérents pratique la marche si le temps le permet.

Le 8 Novembre, 12 adhérents ont suivi un stage « Audit conduite », où 4 auto-école encadraient ses candidats, tous étaient satisfaits de leur journée. Le 12 Décembre le club de Relevant nous a invité à passer un après-midi loisirs. Une quinzaine de personnes feront le déplacement. A notre tour, nous les inviterons au printemps. En début d'année prochaine, un concours de belote coïncide est prévu pour le Samedi 18 Février 2012. Les anciens espèrent une bonne participation.

Le club remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la subvention annuelle et pour le prêt des salles.

► Le CCAS

Le CCAS se réunit semestriellement pour établir et approuver le budget. Comme chaque année, le CCAS organise avec la participation de la commune, le repas des personnes de plus de soixante-cinq ans, à l'auberge de la Voûte. C'est une journée agréable et très conviviale pour tous les participants. Tous les membres du CCAS sont à l'écoute de la population en cas de besoin. Les demandes d'aides éventuelles doivent se déposer au secrétariat de la mairie.



► Les Sapeurs pompiers

Mot du chef de corps par intérim des Sapeurs-pompiers

Le Corps Communal de Sandrans vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2012.

L'année 2011 fut mouvementée au sein du corps.

Nous avons enregistré :

- quatre radiations : M. Pernin Daniel, M. Pernin Anthony, M. Da Rugna Aurélien et Melle Pernin Cindy pour manque d'intégration dans le centre et deux de ces radiés n'habitent plus sur la commune ;
- deux démissions : M. Merle Florent et M. Chometon Emmanuel ;
- M. Merle Jean-Pierre a fait valoir ses droits à la retraite après 26 années passées au service de la population.

Le conseil municipal s'est prononcé pour la suspension opérationnelle du CPINI jusqu'au 30 Juin 2012 pour manque de sapeurs formés. M. Molard Mickaël a donné sa démission de chef de corps qui est effective depuis le 31 Décembre 2011, pour laisser sa place au plus gradé des sapeurs ayant toutes ses formations à jour. Nous sommes intervenus à 19 reprises pour des opérations diverses.

Le Corps Communal recrute. Si vous avez entre 16 ans et 55 ans, venez nous voir pour tous renseignements le 1^{er} dimanche du mois pendant la manœuvre. Normalement 3 nouvelles recrues seront présentes à partir de Janvier 2012.

L'amicale des sapeurs-pompiers

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers vous souhaite à tous ses meilleurs vœux pour l'année 2012. Nous remercions l'ensemble des Sandranais pour leur présence lors de notre traditionnelle journée boudins. Suite à des difficultés de fonctionnement du CPINI sur la fin d'année 2011 et ne sachant pas l'avenir de celui-ci, certains ont décidé de ne pas réaliser la tournée des calendriers 2012. Pour tous ceux qui n'ont pas eu la visite des pompiers, des calendriers seront disponibles le jour des manœuvres.

► Aire de Loisirs

Le 14 juillet 2011, le Camping a rouvert, le Conseil municipal en a confié la gestion à M. et Mme Coteleur qui se sont engagés à remettre le site aux normes. Durant cet été, plusieurs manifestations ont été organisées au Snack, dont l'animation du feu d'artifice. Le camping est fermé pour l'hiver, cependant le snack est ouvert le lundi et peut vous accueillir le soir ou le week-end sur réservation. Le camping rouvrira ses portes courant Mars 2012. Diverses manifestations animeront le site durant l'été. Sophie et Rémi Coteleur vous attendent nombreux pour passer des vacances au calme et en pleine nature.

La municipalité leur souhaite bonheur et réussite dans cette nouvelle entreprise.

L'étang Cocagne reste loué à la Fédération de l'Ain pour la pêche et la protection du milieu aquatique qui en assure la gestion, l'animation et l'empoissonnement du site.

Vivre ensemble

► Bruits

Extrait de l'arrêté préfectoral du 12 septembre 2008 portant réglementation des bruits de voisinage.

Propriétés privées, article 14 :

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels qu'appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération, et d'exploitation de piscines, instruments, appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent (liste non exhaustive).

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage (liste non exhaustive) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

► Chiens

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité du voisinage. Il est interdit, de jour comme de nuit, de laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon prolongée ou répétée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin. La divagation des chiens est formellement interdite et passible d'amende. Ils ne doivent pas sortir des propriétés privées au passage des voitures, des vélos ou des piétons.

► La collecte des déchets

Ramassage des déchets ménagers

Le ramassage des déchets ménagers s'effectue une fois par semaine le lundi matin.

L'année 2012 sera une année test pour la mise en place de la nouvelle collecte des ordures ménagères en bac et de la redevance incitative qui se substituera à partir du 1^{er} janvier 2013 à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui est prélevée avec la taxe d'habitation. Cette redevance sera calculée en fonction du nombre de levées et du poids des bacs.

Concernant la nouvelle collecte des ordures ménagères et afin de répondre aux recommandations de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et d'assurer la sécurité et le respect des conditions de travail des personnes en charge de la collecte, aucun sac, en dehors des bacs de collecte, ne sera collecté à compter de cette année. La collecte devra s'effectuer dans des bacs conformes aux normes EN840-1 à 840-6 et munis d'une puce d'identification, à retirer auprès de la Communauté de Communes.

Pour tout renseignement (retrait des puces d'identification, achat de poubelle et questions diverses sur les modifications des tournées), contactez le service déchets au 04 74 55 98 22.

Tri sélectif des déchets

Pour aider au recyclage, 2 points d'apport volontaires (PAV) pour la collecte sélective des déchets sont installés sur notre commune :

Dépôt La Croix

Containers bleus : journaux et magazines (enlever les films plastiques)

Containers jaunes : emballages métalliques, bouteilles et flacons en plastiques, les boîtes en carton

Containers verts : le verre (bouteilles, bocaux pas d'ampoules électriques)

Dépôt : Etang communal

Containers verts : le verre (bouteilles, bocaux pas d'ampoules électriques)

Le PAV situé à la croix fait parfois l'objet de dépôts en dehors des containers voir de dépôts d'ordures ménagères. Pour maintenir l'emplacement propre et pour le respect de tous, ce genre d'attitude peu citoyenne est à proscrire. Merci de respecter ces règles de savoir vivre. Lorsque les colonnes sont pleines, il est demandé aux habitants de Sandrans de bien vouloir ramener chez eux les différents déchets.

La déchetterie, située au lieu-dit « La Champaye », près de la station d'épuration de Chatillon sur Chalaronne, accueille gratuitement les particuliers des communes du territoire Chatillon Centre dont Sandrans fait partie.

Les déchets acceptés pour les particuliers sont :

Encombrants	Déchets verts	Néons
Ferraille	Piles	Gravats inertes
Appareils électroménagers	Batteries	Peintures, solvants
Gros cartons	Pneus	Huiles de vidange

Jours et heures d'ouverture de la déchetterie

	Du 01 avril au 30 septembre	Du 01 octobre au 31 mars
Du lundi au samedi	10h00 – 17h00	10h00 – 18h30

Aides aux familles

► Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Le service d'Aide à Domicile est géré par l'association locale de Saint Trivier sur Moignans. Ses services s'adressent aux familles, aux personnes handicapées et aux personnes âgées pour leur apporter aide et soutien.

L'association propose également d'autres services : travaux ménagers, portage de repas, téléassistance, garde d'enfant, garde de jour, de nuit, jardinage, bricolage, mandataire (particulier/employeur). Elle met à disposition de chacun deux nouveaux services : transports accompagnés et repassage.

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de bénévoles et de salariés.

Renseignements - Maison des Services ADMR

Tél. 04 74 55 95 65

258 Route de Châtillon à Saint Trivier sur Moignans
ouverte de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00,
le vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

messagerie : admr-saint-trivier@wanadoo.fr

Site internet : www.st-trivier-moignans.fede01.admr.org

Aides aux familles

ADAPA

Depuis 50 ans, l'A.D.A.P.A. accompagne au quotidien les personnes fragilisées, malades, handicapées, âgées pour leur permettre de mieux vivre à domicile.

- Aide à la personne (toilettes, levers/couchers, habillage, repas, prise de médicaments...),
- Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne (entretien du linge et du cadre de vie),
- Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle,

Nous pouvons également proposer d'autres services tels que de petits travaux de jardinage et de bricolage. Quelle que soit leur situation, nous proposons un service adapté grâce à nos équipes polyvalentes, encadrées et formées, intervenant 7 jours / 7, soirs et WE.

La responsable du secteur se déplace à domicile gratuitement et sans engagement. Elle évalue les besoins, informe des droits et recherche les financements possibles...

Contactez Mme Sonia JAMBON

6, rue du faubourg des Dombes – 01140 THOISSEY,
Tél : 04 37 55 09 73 / Fax : 04 37 55 13 17
(s.jambon@adapa01.com)

Permanences ADAPA

Bureau de Thoissey le jeudi de 10h à 12h
Foyer « Le Triolet » de Vonnas le lundi de 14h à 16h
Mairie de Montmerle s/ Saône le mardi de 9h à 11h
(Tél. 04 74 06 20 24)

CLIC des 3 cantons

Le Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique - CLIC - est porté par l'hôpital local de Châtillon sur Chalaronne. Il intervient sur les cantons de Châtillon, Saint Trivier et Thoissey.

Les types de demandes s'articulent autour de deux objets principaux : l'accès aux droits (APA, aides administratives et financières...) et le maintien à domicile. Les demandes sur les structures d'accueil sont également très nombreuses.

L'activité du CLIC porte également sur l'information et la communication lors des assemblées générales des associations de personnes âgées, dans les écoles de formation ou lors d'actions collectives.

Mme DEPARDON, responsable, assure l'accueil à l'hôpital local de Châtillon ou à la Mairie de Saint Trivier lors de ses permanences.

Renseignements sur les jours et horaires

de réception ou de permanence : 04 74 55 15 39

Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, deux services accessibles en permanence sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET www.ainscaf.fr

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

Par TELEPHONE 0 820 25 01 10 (0,112 € TTC par mn)

24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

- Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

- Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.

A votre disposition

Relais Assistantes Maternelles Ludothèque « Brin de Malice »

Parents, assistantes maternelles Catherine Brugnauud peut vous renseigner.

Communauté de Communes Chalaronne Centre,
100 avenue Foch 01400 Châtillon-sur-Chalaronne
Tél : 04 74 55 30 62

Correspondant de presse local pour la commune de Sandrans

Le Progrès : Dominique DUBREUIL

Tél. : 06 81 60 94 88 - mail : d.dubreuil@infonie.fr

La Voix de l'Ain : Fabrice THOMASSON

Tél. : 06 79 19 88 17 - mail : fabrice.thomasson01@hotmail.fr

Relais Services Publics

Immeuble Chalaronne Centre, 100 avenue Foch
01400 Châtillon-sur-Chalaronne,

Tél : 04 74 55 30 62 / **Télécopie** : 04 74 55 16 75

Courriel : relais-services-publics@cc-chalaronne-centre.org

Horaires d'ouverture du Relais Services Publics

Mardi : 9h00-12h00 / 13h30-18h45

Mercredi : 9h00-12h00 - Jeudi : 9h00-13h00 / 13h45-16h30

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Un poste informatique est mis gracieusement à votre disposition pour consulter les offres d'emploi et effectuer vos démarches administratives.

Nous remercions les auteurs des articles pour leur pertinence et leur disponibilité.

Directeur de la publication : Eric Schneider - Coordination : Commission communication

Imprimé à 300 exemplaires par Multitude 01 Châtillon